

**BRUXELLES
FORMATION**



former pour l'emploi

SYNTHÈSE ENQUÊTE INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ISSUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Enquête 2020 (sortants 2018) et
Analyse globale enquêtes 2019 et 2020



- DÉCEMBRE 2020 -

SERVICE
ÉTUDES ET STATISTIQUES
DE BRUXELLES FORMATION

Rapport complet en version électronique disponible sur le site de Bruxelles Formation

Questionnaire élaboré en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain
Enquêtes téléphoniques réalisées par le bureau d'études AQRate

Secrétariat du Services Études et Statistiques de Bruxelles Formation : 02 371 74 15

c.smith@bruxellesformation.brussels

www.bruxellesformation.brussels

1

INTRODUCTION

Le présent document synthétise le rapport de l'Enquête insertion sur le marché du travail à l'issue de la formation professionnelle de décembre 2020. Pour une analyse plus approfondie, nous proposons aux lecteurs de se tourner vers le rapport complet.

L'Enquête insertion sur le marché du travail à l'issue de la formation professionnelle est une enquête téléphonique qui s'intéresse à l'insertion des chercheurs d'emploi dans l'année suivant leur sortie de formation professionnalisante à Bruxelles Formation et chez les partenaires. L'enquête existe depuis 2019 dans sa forme actuelle¹.

L'enquête a été développée parallèlement aux quatre premiers indicateurs stratégiques à responsabilité partagée entre Bruxelles Formation et Actiris soit : le taux de sortie positive, le taux de sortie vers l'emploi, la durabilité de l'emploi et le délai d'obtention du premier emploi après la formation. Ces indicateurs sont calculés sur base de données administratives et font l'objet d'un rapport distinct. L'enquête a pour objectif de les compléter en examinant les thématiques suivantes :

- Les motifs d'entrée en formation
- La motivation en formation
- Le contrat de travail, le régime de travail, la satisfaction de l'emploi et le lien emploi/formation pour les personnes ayant travaillé plus d'un mois dans l'année suivant la sortie de formation
- Les raisons du non-emploi et les obstacles rencontrés lors de la recherche d'emploi pour les personnes ayant peu ou pas travaillé dans l'année suivant la sortie de formation
- L'aide à la recherche d'emploi pendant et après la formation

(1) Entre 2004 et 2018, Bruxelles Formation avait mis en place l'enquête Ulysse qui visait à connaître le parcours des chercheurs d'emploi sortis de formation qualifiante à Bruxelles Formation.

(2) Le rapport de l'Enquête 2019 est disponible en version électronique sur le site de Bruxelles Formation.

Les premières enquêtes ont été réalisées sur deux ans. La population visée a été divisée en deux sur base du domaine de formation : 11 domaines de formation ont été couverts par l'enquête 2019² et six domaines par l'enquête 2020. En plus de l'analyse des résultats pour les domaines couverts en 2020, le rapport propose une analyse globale des enquêtes 2019 et 2020 afin de couvrir tous les domaines des formations professionnalisantes.

Dans le futur, les enquêtes seront organisées tous les deux ans et couvriront toute la population des sortants de formation (tous les domaines).

Le reste du document se répartit en quatre sections. La première est consacrée à la méthodologie et au questionnaire de l'enquête. La deuxième présente l'analyse globale combinant les enquêtes 2019 et 2020. La troisième section est consacrée à l'analyse des réponses de l'enquête 2020 par domaine de formation. Seuls les domaines comportant plus de 30 répondants à l'enquête sont repris. La dernière section conclut.

2

MÉTHODOLOGIE ET QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Les enquêtes sont réalisées en janvier/février de l'année N pour une population sortie de formation entre janvier et décembre de l'année N-2. Sont ciblés par l'enquête, tous les chercheurs d'emploi sortis de formation professionnalisante (formation qualifiante, aptitudes professionnelles spécifiques, formation par le travail, perfectionnement) à Bruxelles Formation ou chez un partenaire au cours de l'année N-2.

Le premier cycle d'enquêtes a eu lieu sur deux ans : 11 domaines de formation ont été couverts par l'enquête 2019 et six domaines de formation par l'enquête 2020 (tableau 1). Cette option a été prise étant donné l'étendue de la population (4.158 sortants en 2017) et la multiplicité des domaines de formation (17 domaines). Cette configuration est revue pour les prochains cycles où les enquêtes couvriront l'ensemble des domaines de formation (et non plus la moitié de la population visée) mais seront organisées tous les deux ans.

Tableau 1. Les domaines du cadre commun de programmation couverts en 2019 et 2020

Domaines couverts par l'enquête 2019	Domaines couverts par l'enquête 2020
Social, Santé, Sport et Soins du Corps	Gestion, Management et Administration
Transport et Logistique	Informatique, ICT et Economie numérique
Construction	Commerce
Industries technologiques	Culture et Arts du spectacle
Horeca	Tourisme et Événementiel
Sécurité et Prévention	Education, Formation et Pédagogie
Nettoyage	
Environnement, Agriculture, Animaux, Nature	
Automobile et Mobilité urbaine	
Alimentation - métiers de bouche et Industries agroalimentaires	
Habillement et Confection	

Le questionnaire d'enquête a été élaboré avec l'Université catholique de Louvain et testé par le Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Préalablement à la réalisation du questionnaire, plusieurs rencontres avaient eu lieu avec les directeurs de centres de formation de Bruxelles Formation et la FEBISP. Le questionnaire aborde les thématiques suivantes :

- Les motifs d'entrée en formation
- La motivation en formation
- Pour les personnes ayant travaillé plus d'un mois dans l'année suivant la sortie de formation :
 - Le type de contrat de travail (CDI, CDD, intérim, indépendant, autres)
 - Le régime de travail (temps plein ou temps partiel)
 - La satisfaction de l'emploi
 - La correspondance entre l'emploi et le métier appris en formation
 - L'utilité de la formation pour l'exercice de l'emploi
- Pour les personnes n'ayant pas travaillé plus d'un mois dans l'année suivant la sortie de formation :
 - Les raisons du non emploi
 - Les obstacles rencontrés dans la recherche d'emploi
- L'utilité de la certification lors d'un entretien d'embauche
- L'aide à la recherche d'emploi pendant et après la formation

3

ANALYSE GLOBALE DES ENQUÊTES 2019 ET 2020

Dans cette section, les données des enquêtes 2019 et 2020 sont analysées ensemble afin de couvrir tous les domaines des formations professionnalisantes organisées par Bruxelles Formation et ses partenaires. 17 domaines de formation sont concernés, 11 couverts dans les enquêtes de 2019 et six dans celles de 2020.

Les résultats globaux (pour l'ensemble des répondants dans les 17 domaines) sont présentés et les domaines sont mis en parallèle afin de dégager leurs spécificités. Les résultats par domaine doivent être mis en perspective avec les réalités des marchés du travail (pratiques de recrutement, etc.), du public (niveau d'études, etc.) et des formations (compétences généralistes ou spécifiques, formation co-organisée avec un employeur, etc.) très différentes et propres à chaque domaine. Les résultats globaux se rapportent toujours aux 17 domaines couverts mais pour la décomposition par domaine, seuls les neuf domaines ayant plus de 30 répondants sont pris en compte.

3.1. RÉCOLTE DES DONNÉES DES ENQUÊTES 2019 ET 2020

Au total, sur les deux années d'enquête, 1.623 personnes ont été interrogées sur une population visée de 3.864 personnes. Le taux de réponse par rapport à la population visée s'élève à 42,0%. Il est de 46,5% à Bruxelles Formation et de 36,8% chez les partenaires. Le taux de réponse est plus faible chez les partenaires car la proportion de numéros de téléphone exploitables est plus faible, il y a davantage de numéros manquants ou erronés.

3.2. PROFIL DES RÉPONDANTS ET DE LA POPULATION DES ENQUÊTES 2019 ET 2020

Tous domaines confondus (ensemble des répondants, soit 17 domaines), il y a 45% de répondants de sexe féminin. Deux domaines de formation ont une proportion élevée de stagiaires de sexe féminin, « Social, Santé, Sport et Soins du Corps » avec 85% et « Gestion, Management et Administration » avec 80%. Quatre domaines sont, quant à eux, essentiellement masculins, « Transport et Logistique » et « Construction » avec 97% d'hommes chacun, « Sécurité et Prévention » avec 85% et « Industries technologiques » avec 80%.

Dans les domaines « Commerce », « Sécurité et Prévention », « Informatique, ICT et Economie numérique » et « Industries technologiques », la part de jeunes répondants (moins de 30 ans) est plus élevée que dans les autres domaines.

Le domaine « Construction », « Transport et Logistique » et « Sécurité et prévention » ont un pourcentage élevé de répondants avec un niveau d'études faible comparé aux autres domaines. Les domaines « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », « Horeca », « Construction », et « Transport et Logistique » ont un pourcentage élevé de diplômés « Autre » (catégorie qui comprend notamment, les diplômés obtenus à l'étranger). Les domaines « Gestion, Management et Administration », « Industries technologiques » et « Informatique, ICT et Economie numérique » ont, quant à eux, une part élevée de répondants avec un niveau d'études élevé par rapport aux autres domaines.

Les répondants des domaines « Informatique, ICT et Economie numérique », « Commerce » et « Industries technologiques » ont une durée de chômage plus faible que dans les autres domaines (davantage de « moins de 6 mois » et moins de « 2 ans et plus »). Par contre, dans les domaines « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », « Transport et Logistique » et « Construction », les répondants ont une durée de chômage proportionnellement plus longue (davantage de « 2 ans et plus »).

3.3. RÉSULTATS DES ENQUÊTES 2019 ET 2020

Le questionnaire aborde la question de l'intensité de travail sur l'ensemble de la carrière avant l'entrée en formation. Tous domaines confondus (17 domaines), 49% des répondants disent avoir travaillé la plupart du temps, 21% de temps en temps et 30% rarement ou jamais. Les répondants des domaines « Gestion, Management et Administration », « Informatique, ICT et Economie numérique » et « Sécurité et Prévention » répondent plus souvent avoir travaillé la plupart du temps avant l'entrée en formation que les autres domaines. Dans le domaine « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », il y a proportionnellement plus de répondants disant avoir rarement ou jamais travaillé avant l'entrée en formation par rapport aux autres domaines.

Motifs d'entrée en formation

Tous domaines confondus, le motif principal d'entrée en formation est « Pour trouver du travail », suivi par « Pour développer des compétences professionnelles », « Pour changer de métier ou obtenir un emploi de meilleure qualité » et « Pour obtenir un diplôme ou un certificat ». Dans six domaines sur les neuf comportant plus 30 répondants, le motif principal d'entrée en formation est « Pour trouver du travail ». Dans les 3 autres domaines, soit « Informatique, ICT et Economie numérique », « Industries technologiques » et « Commerce », le motif principal est « Pour développer des compétences professionnelles ».

Emploi dans l'année suivant la sortie de formation

Globalement, 46,2% des emplois principaux occupés dans l'année suivant la sortie de formation sont des CDI, 32,0% des CDD et 12,8% de l'intérim. Deux domaines de formation, « Industries technologiques » et « Sécurité et Prévention », ont un pourcentage de CDI élevé par rapport aux autres, avec respectivement 65,6% et 75,4%. Pour le domaine « Sécurité et Prévention », des partenariats spécifiques dans l'organisation de la formation

agents de sécurité (avec des employeurs comme la STIB ou G4S) peut expliquer en partie ce pourcentage élevé de CDI. Les domaines « Social, Santé, Sport et Soins du Corps » et « Commerce » ont par contre une proportion élevée de CDD par rapport aux autres domaines (respectivement 53,4% et 50,8%). Enfin, la proportion d'intérim est relativement élevée dans trois domaines : « Construction » (24,4%), « Transport et Logistique » (19,9%) et « Horeca » (19,0%).

Le temps plein concerne 79% des emplois tous domaines confondus. Les deux domaines avec les pourcentages de temps plein les plus élevés sont « Construction » et « Industrie technologique ». Dans trois domaines, « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », « Horeca » et « Commerce », la proportion de temps partiel est relativement élevée. Il y a un lien significatif entre le régime de travail et le sexe des répondants. Les femmes sont significativement plus souvent en temps partiel que les hommes¹. Il y a également un lien significatif avec le domaine de formation et la classe d'âge des répondants. Le temps partiel est significativement plus élevé dans les domaines « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », « Horeca » et « Commerce » que dans les autres domaines. La proportion de répondants à temps partiel augmente significativement avec l'âge.

En ce qui concerne la satisfaction globale des répondants par rapport à leur emploi, dans les sept domaines avec plus de 30 répondants, la satisfaction moyenne varie entre 7,9 et 8,1/10. La satisfaction moyenne est plus faible dans les deux domaines « Transport et Logistique » et « Informatique, ICT et Economie numérique » avec une note de 7,4 et 7,5/10 respectivement.

Globalement, 71% des répondants disent avoir exercé le métier appris en formation dans l'emploi principal de l'année suivant la sortie de formation. Les quatre domaines de formation où le pourcentage de répondants ayant exercé le métier appris en formation est le plus élevé sont : « Social, Santé, Sport et Soins du Corps » (91%), « Horeca » (81%), « Sécurité et Prévention » (80%) et « Transport et Logistique » (78%). En ce qui concerne « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », cela pourrait s'expliquer par le fait que ces métiers du social sont des métiers de vocation (aide-soignant, aide familial, etc.) pour lesquels il existe une forte demande. Pour « Sécurité et Prévention », le partenariat avec la Stib et G4S dans la formation agent de sécurité peut une nouvelle fois expliquer le pourcentage élevé de répondants exerçant le métier. Pour « Transport et Logistique », le secteur étant partie prenante dans la formation (notamment au niveau du prêt des camions servant à l'apprentissage) et les formations (notamment poids lourds) débouchant sur une compétence de conduite très concrète, on peut supposer un lien formation-emploi très étroit. À l'inverse, deux domaines, « Construction » et « Informatique, ICT et Economie numérique », ont un pourcentage plus faible de répondants ayant exercé le métier appris en formation (58% et 59% respectivement). Pour « Construction », on peut supposer que ce n'est pas parce que le répondant dit ne pas exercer le métier appris en formation qu'il ne travaille pas dans le secteur, un ouvrier sur un chantier (surtout les plus jeunes) pouvant parfois être mis à contribution pour des tâches plus polyvalentes. Pour « Informatique, ICT et Economie numérique », ce sont davantage des compétences qui sont apprises en formation plutôt qu'une fonction proprement dite, ceci pourrait expliquer le plus faible pourcentage. Il existe un lien significatif avec le sexe, la classe d'âge et le niveau d'études des répondants ainsi qu'avec le domaine de formation². La proportion de répondants exerçant le métier appris en formation est significativement plus élevée chez les femmes (majoritaires dans les domaines « Social, Santé, Sport et Soins du Corps » et « Horeca ») et chez les répondants âgés entre 30 et 44 ans. Par contre, la proportion est significativement moins élevée pour les répondants avec un niveau d'études élevé.

(1) Test d'indépendance du Khi carré, marge d'erreur de 10%.

(2) Test d'indépendance du Khi carré, marge d'erreur de 10%.

Il a été demandé aux personnes ayant exercé le métier appris en formation si la formation les avait bien préparés à la réalité du métier. Tous domaines confondus, 91% des répondants sont soit tout à fait d'accord soit d'accord. Le pourcentage de répondants étant tout à fait d'accord ou d'accord est le plus élevé dans quatre domaines de formation : « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », « Gestion, Management et Administration », « Commerce » et « Horeca ». Dans deux domaines, « Sécurité et Prévention » et « Informatique, ICT et Economie numérique », le pourcentage de personnes n'étant pas d'accord ou pas du tout d'accord est plus élevé, respectivement de 14% et 12%.

Une question ouverte permettait aux répondants de s'exprimer sur l'absence de lien entre la formation apprise et le métier exercé. La raison la plus souvent avancée est « une autre opportunité d'emploi » (un tiers des personnes qui ont répondu à cette question). Si on fait abstraction de la catégorie « non réponse », la seconde catégorie la plus citée, soit près d'un quart des réponses apportées à cette question, est que le stagiaire n'a pas trouvé d'emploi dans un métier en lien avec la formation suivie. Ces deux catégories occupent les deux premières places du classement dans chaque domaine, tantôt l'une, tantôt l'autre, mais sont toujours les deux plus citées. Toutefois, la catégorie « Autre opportunité d'emploi » est particulièrement marquée dans le domaine « Gestion, management et administration » (44,9% des raisons mentionnées).

Il a également été demandé aux répondants s'ils trouvaient que ce qu'ils avaient appris en formation était utile pour l'exercice de leur l'emploi. Globalement, 79% des répondants trouvent que ce qu'ils ont appris en formation est utile pour l'exercice de leur emploi. Les trois secteurs où le pourcentage est le plus élevé sont : « Social, Santé, Sport et Soins du Corps » (95%), « Commerce » (90%) et « Horeca » (87%). C'est également dans ces trois secteurs que les répondants ayant exercé le métier appris en formation jugeaient que la formation les avait bien préparés à la réalité du métier. Par rapport aux autres domaines, « Construction » et « Informatique, ICT et Economie numérique » ont un pourcentage relativement élevé de répondants estimant que ce qu'ils ont appris en formation ne leur sert pas dans l'exercice de l'emploi (36% et 35% respectivement).

Raisons de non-emploi dans l'année suivant la sortie de formation

Deux questions ont été posées aux personnes n'ayant pas travaillé plus d'un mois dans l'année suivant la sortie de formation. Une question ouverte « Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous ne pas avoir trouvé d'emploi dans l'année suivant la fin de la formation ? » et une question fermée sur les obstacles rencontrés lors de la recherche d'emploi.

Pour la question ouverte, les réponses les plus nombreuses concernent le processus de recherche d'emploi (44,4% des explications avancées) et plus particulièrement le manque de qualification ou d'expérience. La deuxième catégorie (près d'un cinquième des explications) est la reprise d'une autre activité (dans la grande majorité des cas, la reprise de formation ou d'études), puis juste derrière, les motifs personnels (raisons familiales ou problèmes de santé). Dans tous les domaines, la catégorie « recherche d'emploi » est la plus citée. Elle atteint des proportions particulièrement importantes dans le domaine « Construction » (61,4%), également essentiellement pour un manque de qualification ou d'expérience.

En ce qui concerne les obstacles, tous domaines confondus, celui avec lequel le plus de répondants sont d'accord est « Vous n'avez pas assez d'expérience dans le métier recherché » (41,2%), suivi de « Vous n'avez pas assez de connaissances en langue » (38,0%), « Vous avez suivi une autre formation ou repris des études » (29,4%) et « Il n'y a pas assez d'offres d'emploi ou trop de postulants dans le métier recherché » (28,8%). Dans cinq domaines sur les neuf de plus de 30 répondants, l'obstacle avec lequel le plus de répondants sont d'accord est le manque d'expérience dans le métier recherché. Mais c'est surtout dans les domaines « Sécurité et Prévention », « Industries technologiques », « Informatique, ICT et Economie numérique » et « Construction » que cet obstacle revient le plus. Le manque de connaissances en langue (surtout le néerlandais) est également un obstacle que beaucoup de répondants identifient dans six domaines : « Sécurité et Prévention », « Industries technologiques », « Gestion, Management et Administration », « Informatique, ICT et Economie numérique », « Horeca » et « Commerce ». Dans le domaine « Commerce », l'obstacle signalé par le plus de répondants est « Il n'y a pas assez d'offres d'emploi ou trop de postulants dans le métier recherché ». Il n'y a pas de lien entre la proportion de répondants étant d'accord avec l'obstacle « Vous n'avez pas assez d'expérience dans le métier recherché » et le sexe des répondants. Il existe par contre un lien avec l'âge et le niveau d'études¹. Les répondants de moins de 30 ans sont significativement plus concernés par cet obstacle ainsi que les répondants avec un niveau d'études moyen.

Certificat, attestation, diplôme ou brevet

Il a été demandé aux personnes si disposer d'une certification à l'issue de leur formation était utile lors d'entretiens d'embauche. Globalement, 65,5% des répondants ont trouvé leur certification utile. Dans deux domaines, « Social, Santé, Sport et Soins du Corps » et « Sécurité et Prévention », le pourcentage de personnes ayant trouvé leur certification utile est élevé par rapport aux autres domaines (81% et 78%).

Aide à la recherche d'emploi

Les questions concernant l'aide à la recherche d'emploi couvrent deux périodes : pendant la formation et après la formation.

En ce qui concerne l'aide reçue pendant la formation (écriture de CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche), globalement, 65% des répondants disent en avoir bénéficié. Les trois domaines dans lesquels le plus de personnes ont reçu de l'aide sont « Horeca » (87%), « Gestion, Management et Administration » (84%) et « Commerce » (80%). Dans deux domaines, « Transport et Logistique » et « Sécurité et Prévention », une part moins importante de répondants a bénéficié de cette aide. Dans ces deux domaines, les raisons mentionnées précédemment (les secteurs/employeurs sont parties prenantes dans l'organisation des formations et il existe un lien étroit avec le marché du travail) pourraient expliquer un besoin moins élevé en matière d'aide à la recherche d'emploi. Notons également que la note de satisfaction moyenne pour cette aide varie entre 7,7/10 (« Informatique, ICT et Economie numérique ») et 8,6/10 (« Sécurité et Prévention »).

Tous domaines confondus, 39% des répondants disent avoir bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi après la formation. La proportion de répondants ayant bénéficié d'aide après la formation est faible (par rapport à la proportion de ceux ayant bénéficié d'aide pendant la formation). Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie des personnes ayant

(1) Test d'indépendance du Khi carré, marge d'erreur de 10%.

trouvé un emploi à la sortie de la formation n'a pas eu le temps ou besoin de bénéficier d'aide. Les cinq domaines où le plus de répondants ont bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi après la formation sont « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », « Construction », « Gestion, Management et Administration », « Industries Technologiques » et « Horeca ». Pour ces cinq domaines, l'organisme principal qui a octroyé l'aide est « Actiris ». La note de satisfaction moyenne pour cette aide varie entre 7,3/10 (« Informatique, ICT et Economie numérique ») et 8,4/10 (« Horeca »).

4

ANALYSE DES DOMAINES DE L'ENQUÊTE 2020

Cette section est consacrée à l'analyse des réponses de l'enquête 2020 par domaine de formation. Seuls les domaines comportant plus de 30 répondants à l'enquête sont repris.

Étant donné l'étendue du questionnaire, certaines thématiques ne sont pas abordées dans cette synthèse (la motivation en formation et la satisfaction liée à l'emploi obtenu). Il y a également trois secteurs sur six ciblés par l'enquête 2020 qui comportent moins de 30 répondants¹. Ceux-ci ne sont pas repris dans la synthèse. Pour une analyse exhaustive, nous proposons aux lecteurs de se tourner vers le rapport complet.

La population visée par l'enquête 2020 se compose de 1.711 chercheurs d'emploi sortis de formation professionnalisante chez Bruxelles Formation ou les partenaires entre janvier et décembre 2018 dans un des six domaines ciblés par les enquêtes 2020.

L'organisation des enquêtes 2020 a été confiée au bureau d'études AQRate. La récolte de données pour les sortants 2018 a eu lieu entre le 10 et le 21 février 2020. 740 anciens stagiaires ont répondu à l'enquête parmi les 1.711 visés. Le taux de réponse par rapport à la population visée est de 43,2% pour les domaines couverts. Pour les formations de Bruxelles Formation, le taux de réponse est de 47,6% par rapport à 33,6% chez les partenaires. Le taux de réponse chez les partenaires est plus faible qu'à Bruxelles Formation, non parce que les stagiaires répondent moins (le taux de réponse par rapport aux coordonnées disponibles est de 51,9% et celui de Bruxelles Formation de 54,2%), mais car les numéros de téléphone sont plus souvent manquants ou erronés (12,1% à Bruxelles Formation contre 35,5% chez les partenaires).

4.1. DOMAINE « GESTION, MANAGEMENT ET ADMINISTRATION »

Sur les 741 personnes de la population ciblée, 338 ont été interrogées (taux de réponse de 45,6%). La majorité de ces personnes a suivi une formation à Bruxelles Formation (244 sur 338), le reste se partage entre l'ISP (71 personnes) et la Promotion Sociale (22 personnes). Ce domaine comprend, entre autres, les formations des lignes de produits « Secrétariat », « Management », « Comptabilité » et « Gestion ». Les femmes y sont majoritaires et représentent 76,9% des répondants.

(1) « Culture et Arts du spectacle », « Tourisme et Événementiel » et « Education, Formation et Pédagogie ».

Le motif d'entrée en formation principal (premier choix) du plus grand nombre est « Pour trouver du travail ». Par contre, ce n'est pas le plus cité. Le motif le plus cité est « Pour développer des compétences professionnelles » et il arrive en deuxième position comme motif principal. La moitié des personnes ayant travaillé avait un CDD (53,6%) et 28,2% en CDI. L'intérim représente 11,4% des emplois obtenus. Dans la catégorie « Autre », qui représente 5,5% des emplois, on retrouve essentiellement des contrats Article 60. En ce qui concerne le régime de travail, 81,4% travaillaient à temps plein. Il y a un lien significatif avec le sexe des répondants : la proportion de temps partiel est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes¹.

Dans le domaine, 68,5% des personnes ayant travaillé ont exercé le métier appris en formation. Ce pourcentage est plus faible que dans les autres domaines. Parmi les répondants ayant exercé le métier appris en formation, 94,7% estiment que la formation les a bien préparés à la réalité du métier.

Parmi les personnes n'ayant pas ou peu travaillé, les raisons principales évoquées sont le manque d'expérience ou de qualification, le manque de connaissances en langue et la reprise d'études ou de formation.

Dans le domaine, 70,2% des personnes qui ont reçu un certificat, une attestation, un diplôme ou un brevet et qui ont eu un entretien d'embauche trouvent que leur certification leur a été utile.

En ce qui concerne l'aide à la recherche d'emploi, 84,0% des répondants disent en avoir bénéficié pendant la formation et 5,3% n'en ont pas reçu mais de l'aide leur a néanmoins été proposée. Les personnes ayant bénéficié d'une aide pendant la formation expriment une satisfaction moyenne de 8,2/10. Après la formation, 40,8% des personnes interrogées ont bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi et 42,3% n'ont pas bénéficié d'aide estimant ne pas en avoir besoin. Les personnes ayant bénéficié d'une aide lui donnent une note de satisfaction moyenne de 7,6/10. C'est principalement auprès d'Actiris que l'aide après la formation a été reçue.

4.2. DOMAINE « INFORMATIQUE, ICT ET ECONOMIE NUMÉRIQUE »

Sur les 650 personnes de la population ciblée, 284 ont été interrogées. Les formations concernées par l'enquête dans le domaine se partagent essentiellement entre Bruxelles Formation (un peu plus de 3/4 des formations) et le partenariat ISP (un peu moins d'1/4 des formations). Il y a plus d'hommes que de femmes dans le domaine (63,7% d'hommes contre 36,3% de femmes parmi les répondants du domaine).

Le motif d'entrée en formation le plus cité, et qui est également le motif principal (premier choix) du plus grand nombre, est « Pour développer des compétences professionnelles ».

Pour les personnes ayant travaillé après la formation, les CDI représentent 48,6% des emplois principaux, les CDD 25,4%, l'intérim 13,3% et les indépendants 5,0%.

En ce qui concerne le régime de travail, les contrats à temps plein représentent 82,9% des emplois. Il y a un lien significatif avec l'âge, les personnes de moins de 30 ans sont plus nombreuses que les autres à travailler à temps plein².

(1) Test d'indépendance du Khi carré, marge d'erreur de 10%.

(2) Test d'indépendance du Khi carré, marge d'erreur de 10%.

59,1% des personnes ayant travaillé ont exercé le métier appris en formation. Il existe un lien significatif avec le niveau d'études, les personnes avec un niveau d'études élevé occupent moins fréquemment un emploi en lien avec la formation¹. Parmi les répondants ayant exercé le métier, 87,8% disent que la formation les a bien préparés à la réalité du métier.

Les personnes qui n'ont pas travaillé après la formation évoquent comme motifs la reprise d'études ou de formation, les situations personnelles (famille ou santé), le manque de qualification ou d'expérience et des raisons liées à l'âge (trop jeune ou trop âgé).

Dans le domaine, 57,1% des personnes qui ont reçu un certificat, une attestation, un diplôme ou un brevet et qui ont eu un entretien d'embauche, trouvent que leur certification leur a été utile.

57,4% des répondants disent avoir bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi pendant la formation et expriment une satisfaction moyenne de 7,7/10. Après la formation, 32,6% des personnes interrogées disent avoir reçu une aide et lui donnent une note de satisfaction de 7,3/10. C'est principalement auprès d'Actiris que l'aide après la formation a été reçue.

4.3. DOMAINE « COMMERCE »

Sur les 254 personnes de la population ciblée, 91 ont été interrogées (taux de réponse 35,8%). La majorité des formations visées par l'enquête se sont déroulées à Bruxelles formation (168 sur 254) mais le domaine est présent également chez les partenaires de la Promotion Sociale et de l'ISP. Le domaine est composé de deux lignes de produits : « Vente » et « Représentation commerciale ». Dans la population ciblée, il y a 60,6% de femmes et 39,4% d'hommes mais les proportions se rapprochent de la parité chez les répondants avec 56% de femmes (les femmes sont légèrement sous-représentées dans l'enquête).

Le motif d'entrée en formation le plus cité et qui est également le motif principal (premier choix) du plus grand nombre est « Pour développer des compétences professionnelles ». Il y a un lien significatif avec le niveau d'études². Les répondants avec un niveau d'études faible ou autre (études indéterminées ou effectuées à l'étranger) choisissent significativement moins ce motif que les répondants avec un niveau d'études moyen ou élevé.

Dans le domaine, 32,8% des personnes qui ont obtenu un emploi après la formation ont travaillé en CDI, 50,8% en CDD et 13,1% en intérim. Le régime de temps partiel représente 24,6% des emplois.

67,2% des personnes ayant travaillé, ont exercé le métier appris en formation. 92,6% d'entre elles estiment que la formation les a bien préparées à la réalité du métier.

Pour les personnes n'ayant pas travaillé, les motifs de non-emploi sont liés à la situation personnelle (famille ou santé), à la recherche d'emploi (candidatures infructueuses, manque d'expérience ou de qualification, manque de connaissances en langue, l'emploi proposé ne convient pas, etc.) ou à la reprise d'études ou de formation. Le manque de connaissances en néerlandais ressort également comme frein à la mise à l'emploi.

(1) Test d'indépendance du Khi carré, marge d'erreur de 10%.

(2) Test d'indépendance du Khi carré, marge d'erreur de 10%.

Dans le domaine, 59,4% des personnes qui ont reçu un certificat, une attestation, un diplôme ou un brevet et qui ont eu un entretien d'embauche trouvent que leur certification leur a été utile.

80,2% des répondants disent avoir bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi pendant la formation et expriment une satisfaction moyenne de 8,2/10. En ce qui concerne l'aide après la formation, 35,2% des personnes disent en avoir bénéficié et lui donnent une note de satisfaction de 7,6/10. Cette aide a été principalement accordée par Actiris.

5

CONCLUSION

Le premier cycle d'enquêtes a été réparti sur deux ans : 11 domaines de formation ont été couverts en 2019 et six domaines en 2020. Dans le futur, les enquêtes seront organisées tous les deux ans et couvriront toute la population des sortants, ce qui permettra de disposer des résultats de tous les domaines en même temps.

Au total, sur les 2 années d'enquêtes, 1.623 personnes ont été interrogées (740 en 2020 et 883 en 2019) sur une population visée de 3.864 personnes (1.711 en 2020 et 2.153 en 2019). Le taux de réponse par rapport à la population visée s'élève à 42,0% (43,2% en 2020 et 41,0% en 2019).

Tous secteurs confondus, le motif principal d'entrée en formation est « Pour trouver du travail », suivi par « Pour développer des compétences professionnelles ».

Globalement, 46,2% des emplois principaux occupés dans l'année suivant la sortie de formation sont des CDI, 32,0% des CDD et 12,8% de l'intérim. Deux domaines de formation, « Industries technologiques » et « Sécurité et Prévention », ont un pourcentage de CDI élevé par rapport aux autres. Pour le domaine « Sécurité et Prévention », des partenariats spécifiques dans l'organisation de la formation agents de sécurité (avec des employeurs comme la STIB ou G4S) peuvent expliquer en partie ce pourcentage élevé de CDI.

En ce qui concerne le régime de travail, le temps plein constitue la norme dans tous les domaines de plus de 30 répondants. Il concerne 79% des emplois tous domaines confondus. Les deux domaines avec les pourcentages de temps plein les plus élevés sont « Construction » et « Industries Technologiques ». Dans trois domaines, « Social, Santé, Sport et Soins du Corps », « Horeca » et « Commerce », la proportion de temps partiel est relativement élevée. Il y a un lien significatif entre le régime de travail et le sexe des répondants : les femmes sont significativement plus souvent en temps partiel que les hommes. De plus, la proportion de répondants à temps partiel augmente significativement avec l'âge.

Globalement, 71% des répondants ayant travaillé après la formation disent avoir exercé le métier appris en formation dans l'emploi principal. Les quatre domaines de formation où les pourcentages de répondants ayant exercé le métier appris en formation sont les plus élevés sont : « Social, Santé, Sport et Soins du Corps » (91%), « Horeca » (81%), « Sécurité et Prévention » (80%) et « Transport et Logistique » (78%). La proportion de répondants exerçant le métier appris en formation est significativement plus élevée chez les femmes (majoritaires dans les deux premiers domaines précités) que les hommes et chez les répondants âgés entre 30 et 44 ans. Par contre, cette proportion est significativement moins élevée pour les répondants avec un niveau d'études élevé par rapport aux autres niveaux d'études. Il a également été demandé aux répondants s'ils trouvaient que ce qu'ils avaient appris en formation était utile pour l'exercice de leur l'emploi. Globalement, 79% des répondants trouvent que c'est effectivement le cas.

Les personnes ayant peu ou pas travaillé donnent le plus souvent comme élément d'explication le manque de qualification ou d'expérience. Beaucoup disent également ne pas avoir travaillé car elles ont repris une formation ou des études. Le troisième élément explicatif le plus cité par les personnes ayant peu ou pas travaillé est d'ordre personnel (raisons familiales comme la garde des enfants ou des problèmes de santé).

Globalement, 65,5% des personnes qui ont reçu un certificat, une attestation, un diplôme ou un brevet et qui ont eu un entretien d'embauche, trouvent que leur certification leur a été utile.

En ce qui concerne l'aide à la recherche d'emploi, 65% des répondants disent en avoir bénéficié pendant la formation avec une satisfaction moyenne de 8,1/10 et 39% après la formation avec une satisfaction moyenne de 7,8/10. La proportion de répondants ayant bénéficié d'aide après la formation est plus faible que la proportion de ceux ayant bénéficié d'aide pendant la formation. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie des personnes ayant trouvé un emploi à la sortie de la formation n'a pas eu le temps ou le besoin de bénéficier d'aide. L'organisme principal ayant octroyé l'aide après la formation est Actiris, suivi par les centres de formation et les Missions locales.

